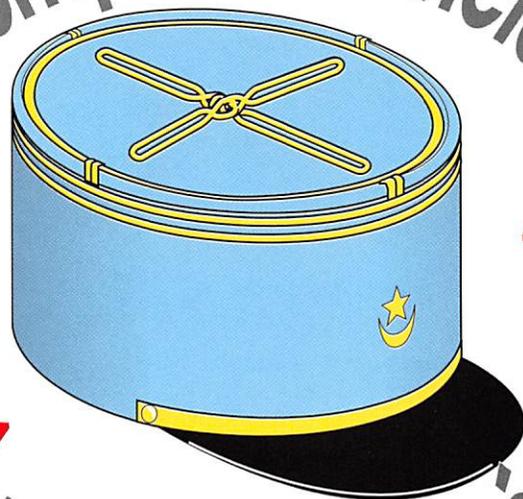


les
SAS

Bulletin historique des Anciens



des Affaires Algériennes



N° 19 - MARS 2003



7 rue Pierre Girard 75019 PARIS
Tél & fax : 01 42 45 44 16
ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association
**LES ANCIENS DES
AFFAIRES ALGÉRIENNES**

dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie, son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont: les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents...

Sa durée est illimitée.

L'Assemblée Générale 1999 a modifié les Statuts : désormais, l'Association est ouverte non seulement aux anciens des S.A.S, mais aussi aux anciens des C.A.S. des Affaires Sahariennes.

SOMMAIRE N°19

Mars 2003

- Le Mot du Président **p. 3**
- Collectif " 2003 l'année de quelle Algérie ? " **p. 4 à 5**
- SAS de Novi
Lettre de Patrick Lepoutre **p. 6**
- SAS de Boulet
Lettre du Sergent Hervé Guézengar ... **p. 7**
- SAS d'El-Meridj
Lettre du Colonel ER Loïc Hénaff **p. 8**
- Harka d'El Kahla
Lettre du Lieutenant Daniel Aylé **p. 9**
- Localisation des SAS citées **p. 10**
- Article Le Figaro du 19/06/2000
Editorial de Charles Lambroschini ... **p. 11**
- Les Tours d'Aïn Boucif **p. 12 à 13**
- SAS de Lapaine
Lettre du S-Lt Adj. J.Pierre Albet **p. 13**
- Enseignement 1959 / 1962 **p. 14 à 15**
- Historique des Affaires Algériennes
Fondation d'un foyer sportif **p. 16**
- Les Brèves : Bibliographie **p. 17 à 18**
- Les Brèves (suite) **p. 18 à 19**

COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ASSOCIATION AU 30 JANVIER 2000

Vice-Présidents d'Honneur : Pierre CHARIÉ-MARSAINE, André WORMSER
Président : Daniel ABOLIVIER
Vice-Président : Henri BURTHEY
Trésorier : Jessé BAYLE
Membres : Général Jean-Pierre VIEILLARD, Jean-José ARCHIMBAUD
..... André AÏT-AÏSSA, Philippe AUBERT, Gilles DURTELLE de SAINT-SAUVEUR

Le bulletin porte le numéro 19 de la série nouvelle créée en octobre 1994.

Les numéros 7 (mars 97) et 8 (février 98) sont des bulletins "internes" n'appartenant pas à la série des "Bulletins Historiques".

Le Mot du Président

Deux événements majeurs méritent réflexion : l'Année de l'Algérie en France et la visite du Président de la République Française en Algérie.

En principe il n'y a rien à dire contre ces deux événements, la normalisation des relations entre nos deux pays est souhaitable. Personne ne peut d'ailleurs nous soupçonner, nous "*qui avons mouillé la chemise*" en Algérie, de ne pas souhaiter des relations normales, mais tous les dirigeants ne sont pas fréquentables en ce monde ! L'actualité le montre bien !

Mais fallait-il confier l'organisation de l'Année de l'Algérie à un personnage aussi controversé ? Pourquoi lui avoir donné une tribune pour continuer et amplifier le plaidoyer pro-domo des porteurs de valises du F.L.N. ? C'est d'autant plus grave que les générations qui n'ont pas une connaissance directe des "événements d'Algérie" sont déjà entièrement conditionnés par des médias et enseignants partisans !

Quant au voyage du président Chirac, de vagues assurances nous ont été données, en réponse à la lettre collective reproduite dans ce numéro au sujet, notamment, de la libre circulation des Harkis. On nous a dit que le sujet serait évoqué à l'occasion du voyage. Des mesures concrètes des dirigeants algériens me semblent peu probables.

La circulation des Harkis entre les deux pays ne concerne pas seulement l'Algérie : les Anciens Combattants algériens n'ont pas de plein droit l'autorisation de séjour en France, à la différence des tous les autres anciens combattants étrangers : disposition discriminatoire de la convention franco-algérienne qui vient d'être renouvelée en 2002.

Un épisode du voyage présidentiel a particulièrement choqué beaucoup de nos camarades : la poignée de main à des poseurs et poseuses de bombes à Alger ! On ne peut reprocher cela au Président Chirac mais les services diplomatiques compétents auraient dû y veiller !

Ce bulletin comprend un grand nombre d'extraits de lettres de camarades, non destinées à être publiées. Elles permettent d'entrevoir les difficultés éprouvées par les S.A.S. notamment aux débuts et à la fin de notre expérience...

La dernière de couverture rappelle que nous recevons de nombreuses lettres d'Algérie ; nos malheureux camarades et leurs familles entretiennent des illusions à l'égard de notre ingrat pays... taux "cristallisé" des pensions, veuves, infirmes sans pension, etc... Ces lettres nous tiennent au courant de la situation en Algérie... Je m'efforce d'y répondre, mais j'ai parfois honte pour mon pays !

Daniel ABOLIVIER

LISTE DES ASSOCIATION SIGNATAIRES

• Associations de Harkis et Pieds Noirs :

- AJIR (Association Justice, Information, Réparation) pour les Harkis de France.
- ANFANOMA (Association Nationale des Français du Nord d'Outremer et de leurs Amis)
- Association des Victimes du 26 Mars 1962
- Comité National des Musulmans Français
- Jeune Pied Noir
- Union Nationale des Anciens Harkis et Sympathisants
- Union Nationale des Harkis

Associations d'Anciens Combattants :

- Association des Anciens des Affaires Algériennes (les SAS)
- Association Soutien à l'Armée Française (ASAF)
- Union Nationale des Combattants (UNC)
- Le Cercle pour la défense des Combattants d'Afrique Française du Nord (CDCAFN)
- Fédération Nationale des Anciens d'Outre Mer et Anciens des Troupes de Marine
- Union Nationale des Parachutistes - Droits des Religieux Anciens Combattants - Promotion "Victoire 1945"
- Association "la Koumia" - Union Nationale des Anciens Combattants d'Indochine, des TOE et de l'AFN
- Association Nationale des Forces Françaises de l'ONU - Union des Blessés de la Face et de la Tête "Gueules Cassées" - Fédération des Sociétés des Anciens de la Légion Étrangère - Souvenir de l'Armée d'Afrique - Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie Chars - Amicale des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale - Fédération Nationale des Anciens Parachutistes - Fédération Nationale de l'Artillerie.

Copies à :

Monsieur le Premier Ministre

Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et de la Francophonie

Madame la Ministre de la Défense et des Anciens Combattants

Monsieur le Ministre de la Culture et de la Communication

Monsieur le Secrétaire d'État aux Anciens Combattants

Monsieur le Président de la Mission Interministérielle aux Rapatriés

Madame la Commissaire Générale pour "Une Année pour l'Algérie en France"

Secrétariat provisoire du Collectif " 2003 L'ANNÉE DE QUELLE ALGÉRIE ? "
c/o G. Bonnier - 53 bis rue Cler - 75007 Paris - tél/fax 01 47 05 86 79

DE QUELLE ALGÉRIE ? ”



Paris, 1^{er} novembre 2002

Monsieur Jacques CHIRAC
Président de la République

Monsieur le Président,

Nous, citoyens Français et présidents d'associations soussignés, souhaitons attirer votre attention sur nos inquiétudes quant à "l'année de l'Algérie en France en 2003".

Le principe est connu et louable : offrir à un pays des occasions et des moyens tout au long d'une année pour le faire mieux connaître et mieux aimer des Français et renforcer ainsi pour l'avenir les échanges culturels et économiques. Les récentes années du Japon et du Maroc furent en ce sens des réussites.

Mais dans le cas de l'Algérie, l'initiative n'est elle pas prématurée ? En effet, parce que l'Algérie fut pendant 132 ans partie intégrante de la France et qu'elle accéda à l'indépendance dans des circonstances dramatiques, cette année de l'Algérie en France pose des questions sur lesquelles nous attendons des réponses :

- 1) Le comité d'organisation, dont le président suscite plus que des réserves pour un évènement de cette nature, ne comprend aucun membre de la communauté Pied-Noir, ni Harki, ni aucun Ancien Combattant. N'est il pas anormal que les citoyens français qui ont le lien le plus fort avec l'Algérie soient exclus de l'organisation de cette manifestation ?

- 2) Cette exclusion explique sans doute hélas l'absence dans le programme annoncé d'une partie de l'histoire de l'Algérie : la présence française et sa fin dramatique, l'oeuvre française en Algérie, l'engagement des Musulmans au service de la France et les campagnes de l'Armée d'Afrique. Le programme sera-t-il modifié afin d'inclure des expositions ou tout autre manifestation concernant ces sujets ?

- 3) Cette "année de l'Algérie en France", en mettant en lumière les richesses culturelles de l'Algérie, ne risque t'elle pas de cautionner le régime politique actuel qui est loin d'être un modèle de démocratie et d'occulter la situation désespérante du peuple algérien due à quarante ans de règne FLN ?

- 4) Cette "année de l'Algérie en France" traduit-elle pour le gouvernement algérien une volonté d'apaiser les mémoires, de faciliter le devoir de vérité et partant de là, de réconciliation ? Ou risque-t-on de voir encore des représentants algériens, à l'instar du Président Boutéflika, venir sur notre sol insulter à nouveau la France, son Armée en général et les Harkis en particulier ? Ces propos, qui vous ont choqué et qui ont indigné une majorité de Français, nous ne les subirons pas une seconde fois.

- 5) La France va-t-elle mettre à profit cette "année de l'Algérie en France" pour faire progresser la vérité historique et inviter l'Algérie à renouer les liens entre elle et les Pieds-Noirs et les Harkis, par des actes symboliques forts (acceptation par l'État Algérien de la libre circulation, reconnaissance du non respect des accords d'Évian et des massacres qui s'en suivirent, sauvegardes des cimetières, retour du Monument aux Morts d'Alger...) ?

La réponse à ces questions est très importante : elle nous permettra, en effet, de savoir si nous devons participer à cette année de l'Algérie dans un esprit de vérité, de concorde et de respect mutuel, ou si nous devons au contraire inviter nos adhérents à s'opposer à une entreprise de désinformation, car il est clair que nous ne supporterons pas, sans réagir, une réécriture de l'Histoire à nos dépens !

Vous êtes, Monsieur le Président, le garant du devoir de vérité envers l'histoire de la France et le premier défenseur des valeurs de la République. Nous comptons sur vous pour nous donner l'assurance que vous veillerez personnellement à faire de "cette année de l'Algérie en France", avec tous les acteurs concernés, sur le fondement de la vérité historique, une étape importante de la réconciliation entre les deux pays.

Nous vous prions, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de notre très respectueuse considération.

Pour le Collectif
Le Secrétaire Général

S.A.S. DE NOVI - Orléanville / Cherchell

LETTRE DE NOTRE CAMARADE PATRICK LEPOUTRE

Adjoint du chef SAS de janvier à mai 1962

A mon arrivée à la S.A.S. de Novi, tout était déjà sur le déclin. Une S.A.S. récente avait été construite à côté d'un village de regroupement à une quinzaine de kilomètres de Novi. Nous avons terminé sa construction (mur d'enceinte- réserve d'eau) et nous l'avons abandonnée très rapidement car la Section de Protection avait été rapatriée sur Novi et le village de regroupement visité la nuit était en "effervescence". Nous avons laissé rentrer chez eux les Harkis qui le désiraient, les autres sont descendus sur Novi avec les camions et les deux half-tracks venus nous déménager. Ils ont été démobilisés sur Novi dans les jours suivants. Mon rôle étant terminé, j'ai été muté à la S.A.S. des Attafs pour environ un mois en attendant ma nouvelle affectation !

A Novi , je dépendais , comme vous le signalez, du Lt B. Il y avait également, comme civils, M. R, M. C. (secrétaire) et M. I (radio). Celui qui connaissait certainement le mieux les Harkis était le Sergent V. qui parlait très bien l'arabe et qui était en permanence avec eux.

Aux Attafs, située entre Orléansville et Miliana, il n' y avait plus qu'un sous-officier français et sa famille et deux Harkis. Mon séjour a été très bref .

J'ai alors été muté au 117^{ème} R.I. et détaché à Maison-Carrée, où, avec un capitaine, je me suis occupé pendant un certain temps des 2^{ème} et 3^{ème} Bureaux. nous visitions alors la plupart des casernes et installations militaires de la région. Nous insistions surtout sur les relations qu'il pouvait y avoir entre l'armée française et "l'armée algérienne" !?

Par la suite, et pendant un certain temps, il m'a été demandé de m'occuper de la réception des Harkis et autres Algériens qui arrivaient au poste de garde. ces hommes et leurs familles avaient souvent été maltraités. D'autre part, l'absence de papiers ne nous permettait pas de les identifier avec certitude. Ils étaient "parqués" dans des hangars en attendant leur rapatriement sur la France. De nombreuses bagarres entre clans et familles éclataient. Il y avait certainement quelques règlements de compte entre vrais et faux combattants pour la France.

A l'extérieur de la caserne il y avait de nombreuses fusillades, surtout la nuit, mais les interventions françaises étaient désormais interdite ...

Avec les Harkis, nous avons reçu quelques familles de "Pieds-Noir" qui étaient menacées dans leurs villages.

En janvier 1963 notre régiment devant être dissous en France, il m'a été demandé de m'occuper du rapatriement du matériel...

Patrick LEPOUTRE

Voici des extraits de la lettre d'un des derniers officiers de cette S.A.S. que j'ai retrouvé récemment. Elle est intéressante car l'ambiance de débacle y apparaît nettement. Je plains ces jeunes camarades qui n'ont connu des S.A.S. que cette triste période.

S.A.S. DE BOULET - Oran / Sidi-Bel-Abbès

EXTRAITS D'UNE LETTRE D'UN CAMARADE - SERGENT HERVÉ GUÉZENGAR



Grâce à vous et à votre annuaire, j'ai pu retrouver le Colonel G. et sa famille, ainsi que Y. Y. et la sienne.

Ce fut une merveilleuse journée, très émouvante, avec ses souvenirs douloureux - témoignages directs sur "l'après cessez-le feu". La connaissance des souffrances endurées par des hommes précis dont les visages étaient familiers et aimés de nous.

Le partage aussi d'une richesse toute spirituelle : les photos du maghzen, le fanion de la S.A.S. de Boulet - l'air léger, rare, de la fraternité d'arme...

Donc, merci, mon cher camarade pour cette journée de "bonheur" profond et grave, dont vous êtes un peu l'artisan.

Ce Y.Y. est vraiment un type très bien, avec une famille épatante !

Le salon de M. Y. s'orne d'une impressionnante photo de son père en grand uniforme de Spahi (de 1940 ?) et d'une plus modeste de son fils, en Sergent des Troupes de Marine... Si ces gens ne sont pas de ma famille alors je n'ai plus de parents ni d'enfants...



Le Maghren de la SAS de Boulet

S.A.S. D'EL-MERIDJ

EXTRAITS DE LA LETTRE DU COLONEL E.R. LOÏC HÉNAFF - CHEF DE LA SAS

(Voir article dans le Bulletin n° 18 - Octobre 2002)



Bône Clairefontaine, décembre 55 / septembre 56

... Arrivant d'Allemagne, désigné pour les Affaires Algériennes, j'ai été chargé de mettre sur pieds une S.A.S. dans le Douar El-Meridj. Ce Douar dépendait de la Commune Mixte d'El-Meridj, administrée, si je me rappelle bien, par M. Bourgeois, Administrateur Civil qui ne résidait pas dans sa commune, mais qui était installé avec ses bureaux à Tebessa.

A Tebessa on m'a remis une jeep et un pistolet et je devais rejoindre, avec ses moyens, le bordj ancien d'El-Meridj où stationnait une compagnie du 151^{ème} R.I.

Au moment de partir, un jeune prénommé Mahmoud, âgé de 21 ans, ayant son Certificat d'Études et dont la mère veuve avait encore de jeunes enfants, m'a abordé en me disant qu'il avait appris que je partais à El-Meridj et qu'il souhaitait être embauché comme secrétaire...

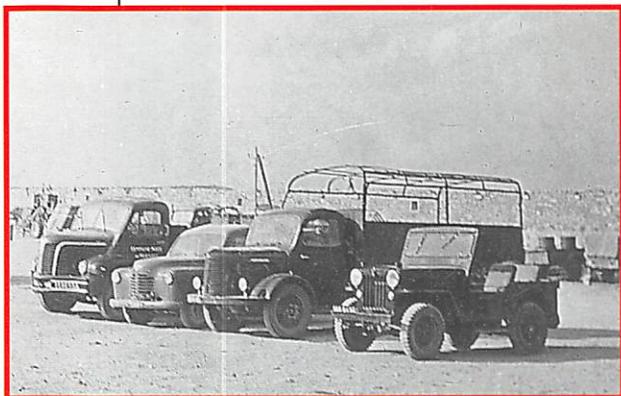
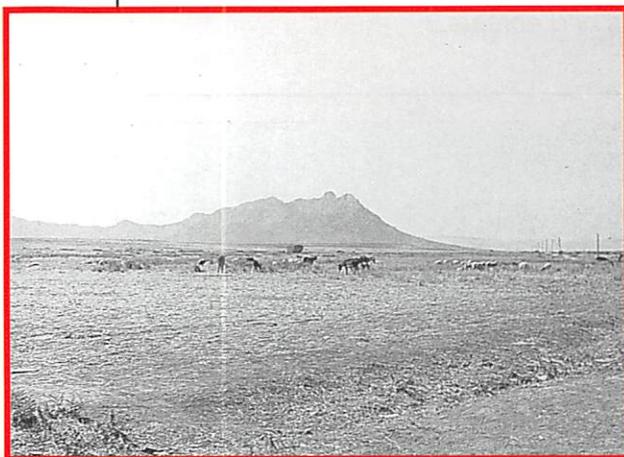
Je l'ai donc recruté et tout le temps de mon séjour à El-Meridj je n'ai eu qu'à me louer de ses services. Je ne sais ce qu'il est devenu après mon départ.

Dans un premier temps j'étais le seul européen à la S.A.S. puis j'ai reçu le renfort de l'Aspirant-Médecin Chapoutot qui m'a beaucoup aidé.

A mon départ, la S.A.S. d'El-Meridj avait bien démarré, avec une trentaine de moghaznis, des chantiers de voirie, la construction du village des moghaznis, un dispensaire. 4 véhicules : une jeep, une Landrover faisant ambulance, un pick-up Renault et un camion Hotchkiss légèrement blindé.

J'avais des contacts réguliers avec la S.A.S. d'Ouenza commandée à l'époque par le Capitaine Noiret.

Nous allions aussi régulièrement à Tebessa et escortions les camions de la S.A.P. (Société Agricole de Prévoyance) qui transportait les récoltes...



On reconnaîtra sur la photo du centre le Bou Jaber (Table de Jugurtha) - 1274 m (en Tunisie). On verra l'importance des travaux effectués entre cette photo de 1956 et celle du bulletin n° 18 page 8 (été 1959) - cité maghzen notamment.

HARKAS



LETTRE DU SOUS-LIEUTENANT DANIEL AÏLÉ - CHEF HARKA D'EL KAHLA

3^{ème} Cie 2/117 RI

Je vous remercie de votre accueil et vous confirme que j'ai été chef d'une Harka en 1958. Je vous livre donc quelques souvenirs de cette époque.

Ce fut mon premier commandement. J'étais Aspirant sorti de l'école de Cherchell. Affecté à la 3^{ème} compagnie du 2/117 RI j'ai pris la Harka d'El-Kahla, poste se trouvant aux confins de l'Atlas Blidéen et du Bou-Zegza, côté rive gauche de l'oued Isser à la latitude de Palestro. Voilà pour les coordonnées vérifiables.

Durant les opérations j'ai pu apprécier sur le terrain l'efficacité de mes Harkis. Sobres dans la soif et la faim, endurants dans l'effort, patients dans l'attente et dotés d'une vision exceptionnelle, ils étaient fidèles, pourvu qu'on soit juste mais aussi sévère devant la faute.

Je les appréciais dans les missions d'observation, consistant à s'isoler (10 hommes environ) dans le bled pour l'observer. Elle se traduisait par 10 à 12 heures d'immobilité. Le soleil brûlait nos treillis. Ils savaient détecter le moindre mouvement insolite dans les bleus et les gris d'un djebel brûlant. Plus guerriers que militaires mes harkis étaient accrocheurs au combat, même dans les corps-à-corps ils n'ont pas failli. Certains en sont morts.

Mon Caporal Harki m'a appris la guérilla dans le bled : prudence et discrétion dans les marches, vitesse dans l'exécution d'attaques ou de replis ("la sueur plutôt que le sang", dicit Bigeard).

J'ai acquis leur confiance par quelques gestes. Je me souviens de cette opération où j'ai mis fin à un vandalisme dans le jardin d'un douar (arrachage de fruits et de légumes) et provoqué par des soldats métropolitains. Alors mon caporal Harki m'a dit : "C'est bien, mon Lieutenant de protéger le travail du fellah, tu es un chef qui pense à tout".

Puis blessé au combat j'ai dû quitter ma Harka. J'ai repris ensuite le commandement d'une section de Français de souche. Cependant je m'arrangeais pour avoir 2 ou 3 Harkis lors d'opérations dans le djebel, ils étaient pour moi des adjoints précieux (connaissance du terrain).

J'ai gardé pour eux un souvenir respectueux parce qu'ils s'étaient engagés auprès de nous, auprès de la France, mais aussi douloureux parce que mes harkis sont morts en 1962 ébouillantés dans les cuves du FLN à Rivet. J'ai encore aujourd'hui une tendresse pour ces hommes trop oubliés. Nous leur devons beaucoup à eux, à leurs enfants, à leur famille. Que Dieu les protège. Je ne peux en dire plus, car je suis au bord des larmes.

Je reste à votre disposition si vous le désirez. C'est bien ce que vous faites pour eux.

Daniel AÏLÉ

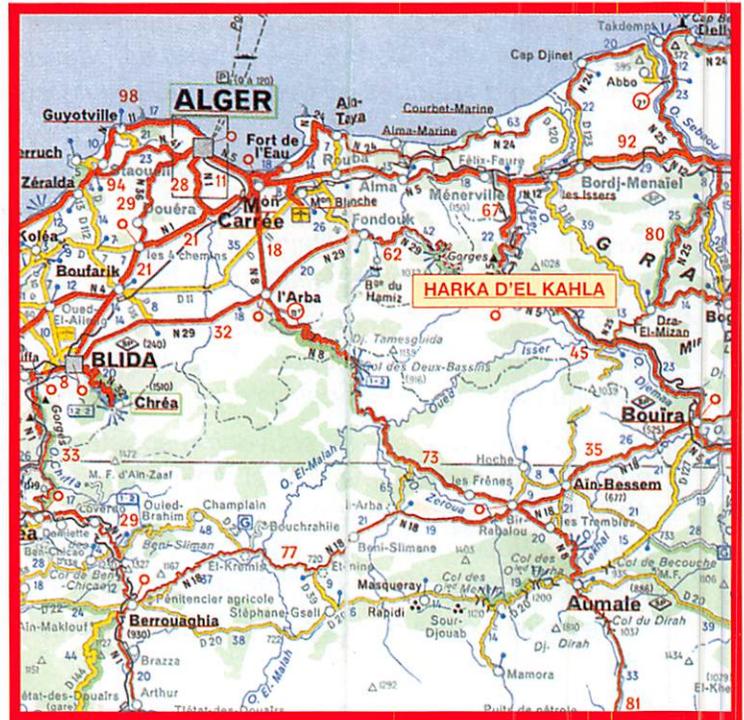
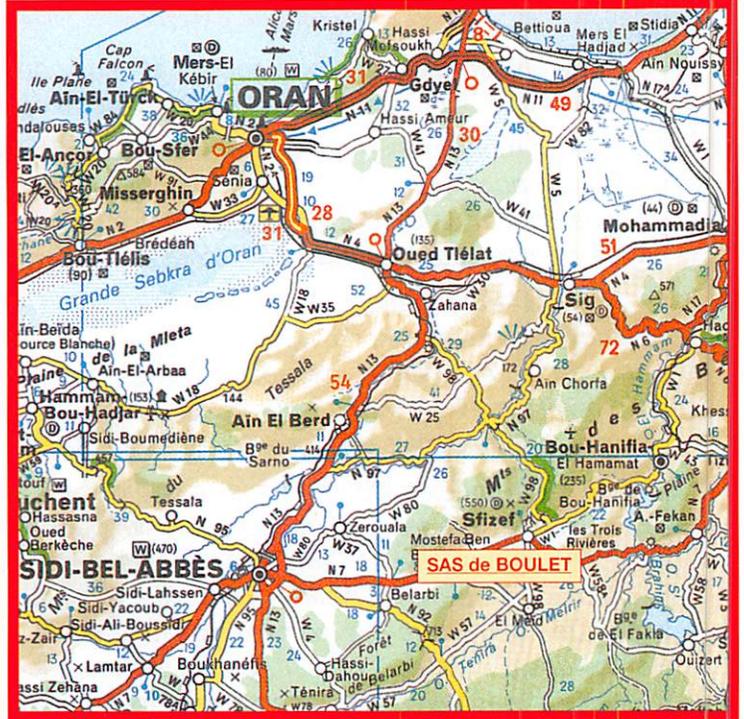
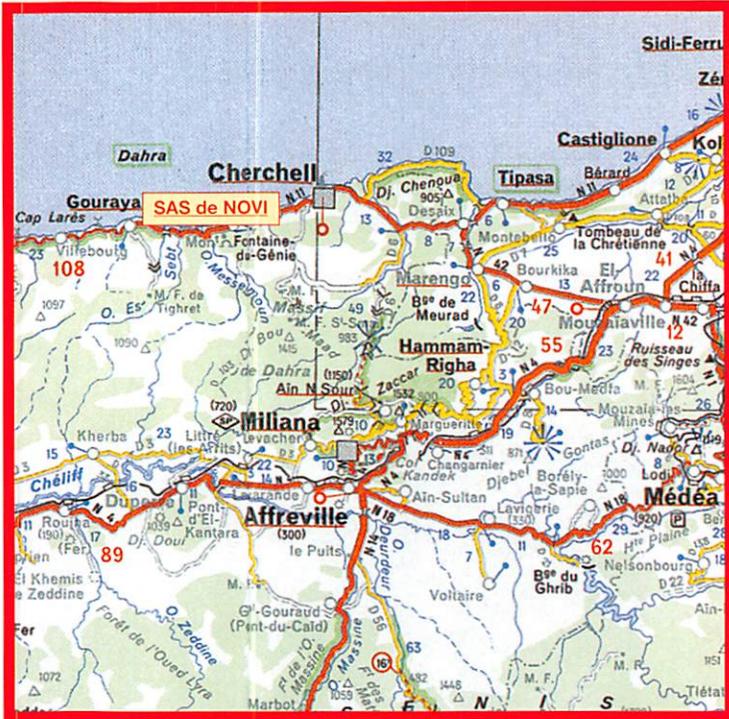


*De gauche à droite :
Caporal Harki (dont il est question dans mon récit)
moi-même, Capitaine Debel (décédé en 2001),
Radio de la compagnie (nom ?)
22/03/59 mines El Madéne (sud de Rivet)
1/4 heure avant un accrochage sérieux.*

Une des réponses à l'appel aux cadres des Harkas (parmi plusieurs dizaines).

Localisation de SAS concernées dans les articles de ce Bulletin

Extraits Carte Michelin N° 172



19 juin 2000



Editorial

Algérie : la faute

DE même qu'on ne signe pas la paix entre amis, seuls des ennemis peuvent un jour s'accorder le pardon. Abdelaziz Bouteflika a donc commis une faute en persistant à refuser l'amnistie aux harkis.

A l'issue de sa visite à Paris, le président algérien a cru politiquement correct de traiter de « collabos » les anciens supplétifs de l'infanterie française. Mais le parallèle implicite entre la résistance de « l'armée des ombres » et celle du FLN est une contrevérité.

Les harkis ne furent pas d'ignobles miliciens à la solde d'occupants étrangers. La guerre d'indépendance fut aussi une guerre civile. Après 132 ans de présence française, de nombreux musulmans d'Algérie étaient sincèrement liés à la France. Avant de se résigner à rejoindre le FLN, Ferhat Abbas n'avait-il pas, de son propre aveu, vainement cherché dans les cimetières les traces d'une nation algérienne ?

Le FLN ne livra pas ses batailles les plus dures aux parachutistes de Bigeard. Pour s'arroger le monopole de la cause nationaliste, il affronta, armes à la main, le MNA de Messali Hadj. Les « fils de la Toussaint » se déchirèrent aussi entre eux : de 1954 à 1962, les purges furent multiples et lorsque les Français partirent, la lutte pour le pouvoir vit l'armée des frontières écarter sans pitié les combattants de l'intérieur.

Deux ans après,
il n'y a rien à changer
à cette analyse
très pertinente...

D'ailleurs, la deuxième guerre qui ensanglante l'Algérie depuis 1991 trouve ses racines dans la première. C'est l'arrogance du FLN, plus soucieux de confisquer la rente pétrolière que d'assurer la prospérité du pays, qui désespéra tant d'Algériens jusqu'à les précipiter dans l'impasse de l'islamisme.

Si Bouteflika ne cherchait pas d'abord à plaire aux militaires dont il reste l'otage, il aurait donc osé tirer un trait sur le passé. Comme le fit la France à l'égard des égarés de l'OAS.

Plus grave : l'expression de « collabos » pour les harkis revient à identifier le colonialisme au nazisme. De 1830 à 1962, la France eut certes beaucoup de choses à se reprocher : méconnaissance de l'identité arabe, élections truquées, ingratitude à l'égard des soldats musulmans des deux conflits mondiaux. Mais elle n'a rien commis qui s'apparente aux crimes des SS. Bien au contraire : le français parfait dans lequel s'exprime Bouteflika démontre que « la mission civilisatrice de la France » ne fut pas un slogan.

Alors, qu'a cherché le président algérien ? A diviser un peu plus la communauté algérienne de France en distinguant entre exilés économiques légitimes et exilés politiques illégitimes ? Ce n'est pourtant pas le meilleur moyen de faciliter l'intégration des Maghrébins dans une France trop vite taxée de racisme.

Le vrai problème est ailleurs. La France et l'Allemagne se sont réconciliées parce qu'elles avaient en commun une vision démocratique. Entre Paris et Alger, il en sera de même lorsque Bouteflika pourra annoncer que l'Algérie a choisi la démocratie.

Charles
Lambroschini

Pendant l'année scolaire 1958/59, élève du Cours des Affaires Algériennes à Alger, je fus envoyé en stage dans une SAS du département de Titteri, c'est à dire à 200 km au Sud d'Alger, dans les Hauts Plateaux.

Le Capitaine Chef de SAS, enchanté de mon arrivée inattendue, me déclara que mon arrivée tombait bien car il devait lui même faire un stage à Alger !

Il me laisse donc seul en charge de la SAS !, ce fut une expérience très enrichissante.

La SAS était située dans le village d'implantation de la Force Auxiliaire Franco Musulmane, c'est à dire Si Chérif, rebelle rallié et ses quelques centaines d'hommes.

J'ai eu l'occasion de voir la façon dont cette Unité était menée, la discipline n'était pas celle de l'Armée de l'Air dont je venais... mais plutôt celle de l'Armée prussienne d'antan.

En parlant de l'Armée de l'Air, j'eus un jour une surprise en visitant le camp de Si Chérif, je tombais nez-à-nez avec deux appelés européens en tenue bleue de l'Armée de l'Air qui me saluèrent fort règlementairement. Devant mon étonnement, de leur présence insolite, ils me dirent être mécaniciens et s'occuper de la balise "Alpha-sierra".

Je connaissais bien cette balise sur laquelle les avions du Groupe de Transport "1/62 Algérie" où je servais alors, se callaient pour atterrir à Maison Blanche en revenant du Sahara. Ces garçons ne réalisaient pas la nature un peu particulière de leur "Unité Support". Il faut dire ici que les membres de la "Force-Franco-Musulmane"

désarmés et abandonnés en 62 par la France furent massacrés dans des conditions épouvantables à Aïn-Boucif ainsi que le maghzen de la SAS.

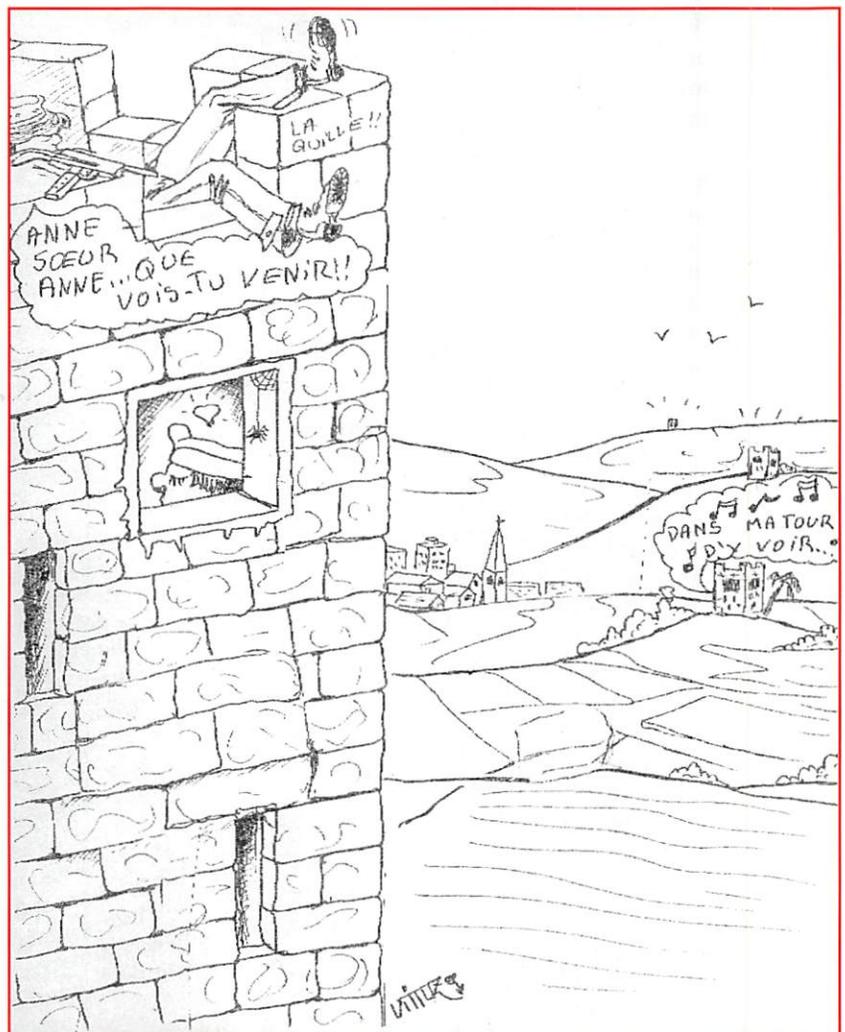
Ce stage à Aïn-Boucif me fit connaître également des colons Pieds-Noirs à l'occasion d'un problème que j'eus à régler.

L'autorité ayant décidé d'implanter sur une des communes du ressort de la SAS (commune de plein exercice gérée par les Européens) trois tours de protection.

Il appartenait au Conseil Municipal de décider de leur lieu d'implantation.

Comme Chef de SAS, tuteur des communes, j'assistais au Conseil Municipal. Chacun voulait avoir une tour sur sa ferme ; je laissais les membres du Conseil épuiser leur énergie puis, devant l'absence d'accord, je sortais une carte d'État Major sur laquelle j'avais demandé au Capitaine chef du Sous-Quartier de marquer les emplacements les plus judicieux du point de vue militaire.

Content de trouver un arbitrage, le Conseil adopta ces emplacements. Après le Conseil, quelques membres, les plus âgés, vinrent me voir et s'excusèrent :





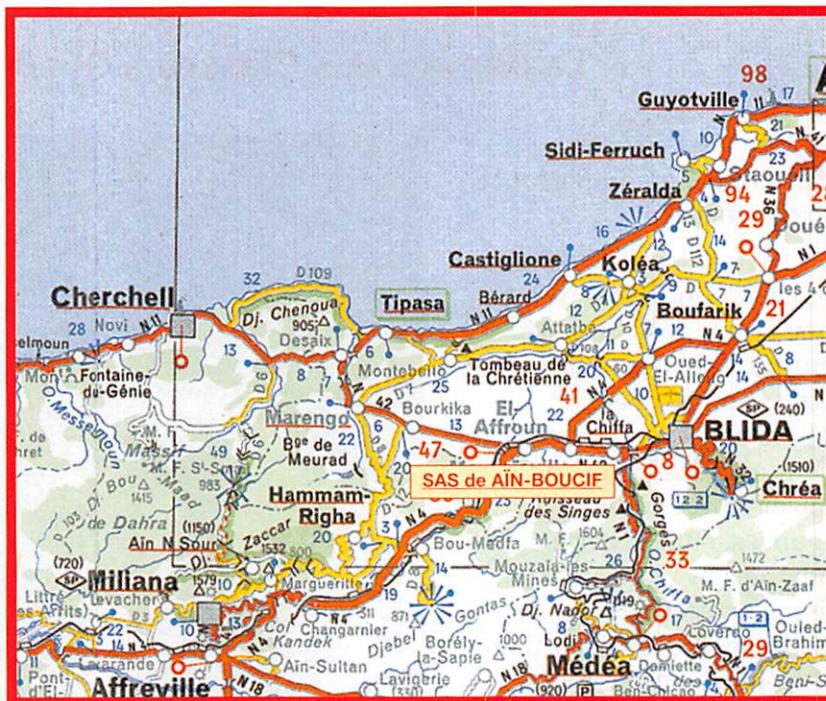
"nous avons honte de vous avoir donné ce spectacle, vous qui venez de France pour nous défendre". Mais eux aussi avaient traversé la mer pour nous défendre à deux reprises en un demi-siècle.

Pour conclure cette histoire de tour de protection, je dois dire que j'ignore si elles ont été construites.

Je partage l'opinion de camarades militaires plus qualifiés sur ces tours : elles étaient au mieux inutiles et peut-être dangereuses.

Il faut imaginer la vie qu'ont mené les pauvres appelés enfermés dans ces conditions moyennageuses !

Daniel ABOLIVIER



Extraits Carte Michelin N° 172

Localisation de SAS concernée dans cet article

Arcachon le 25 février 2003

C'est un mercredi, je me souviens. Je suis avec mon maghzen à une vingtaine de kilomètres de ma SAS de Lapaine dans un petit village des monts de Sfhli-Bou-Hachena j'assiste au marché comme chaque semaine. Il y a toujours quelques problèmes administratifs à y traiter en dehors de la surveillance et du renseignement. Un jour le marché terminé, je rentre à Lapaine non sans passer saluer un vieux capitaine qui commande de son poste une compagnie de nomades algériens. Nous prenons le café, échangeons quelques points de vue, parlons du secteur ou d'autres sujets...

Sa jovialité habituelle pourtant, a laissé place un jour à une sorte de gêne ou de tension que je ne lui reconnais pas. Mon doute s'éclaire soudain quand il m'apprend qu'il a reçu l'ordre de désarmer ma section et que je dois sur le champ lui remettre l'ensemble des armes de mes hommes. Je suis pris de court, surpris par cette décision qui me paraît stupide et injuste, je regarde mes Moghaznis qui se tiennent à l'écart et discutent avec les Harkis. Tout autour de moi semble s'écrouler : la confiance que j'ai en eux, le rôle de mes prédécesseurs m'interdisent de soumettre en pleine action - j'arrive à négocier un engagement que je tiendrai pour le soir même: "Ils ne pourront être désarmés que par moi même, ce soir, une fois les couleurs de notre drapeau amenées au maghzen". J'avais quelques heures au moins pour préparer ce que j'avais à leur dire avant d'exécuter cet ordre...

Une fois la cérémonie terminée, je leur expliquais le pourquoi et le comment de cette décision (il est vrai qu'à la même époque, certaines SAS ou certains de leurs hommes avaient désertés). Toutefois pour leur prouver la confiance que j'avais en eux, je leur remettais solennellement mes propres armes. J'ai vécu ainsi mes deux derniers mois avec eux, encadré jour et nuit par trois hommes armés qui, à tour de rôle et avec une grande fierté, veillaient sur leur lieutenant.

Jean-Pierre ALBET

S-Lt Adjt Chef de SAS de LAPAINE

Localisation de la SAS concernée dans cet article : voir page 10

Extrait de lettre d'un camarade récemment retrouvé : il n'a connu des SAS que leur triste fin...

La Rentrée des Classes à Oued-Berkeches

Elle a revêtu cette année une importance particulière.

Tout d'abord, et dès le mois de septembre, tandis que l'école Barberousse, enfin totalement libre, était remise à neuf, M. Roumegous, Directeur, donnait sous l'égide du Foyer Rural en deux séances, l'une réservée aux hommes et l'autre aux femmes du village une conférence ayant pour thème "l'école primaire, laïque, gratuite et obligatoire".

Devant un auditoire chaque fois plus nombreux et attentif, l'orateur, après avoir développé les grands principes fondamentaux de l'enseignement, insistait notamment sur l'obligation morale des parents de scolariser leurs enfants, déclarants.

"Lorsque l'expérience du paysanat a recasé ici en 1940 chacun de vous sur un lopin de terre, vous étiez dans une aisance relative. L'accroissement de la population survenu depuis, fait qu'aujourd'hui cette terre ne suffit déjà plus à vous nourrir, et vos fils aînés sont obligés d'aller périodiquement avec vous travailler comme journa-



Les élèves d'un village regroupé

liers dans les grands domaines environnants. Que ferez-vous dans 20 ans, avec la poussée démographique ? Vous, vous aurez presque terminés vos vies ; mais vos enfants, ceux qui aujourd'hui en âge scolaire, seront dans une misère désespérée. Ils seront trop nombreux pour leurs terres, et les grandes exploitations travailleront de plus en plus mécaniquement une importante partie d'entre eux devra aller vivre ailleurs, dans les villes. Là, il y aura du travail bien rémunéré, grâce au prochain essor

industriel de l'Algérie ; mais maintenant on entre plus nulle part, sans le minimum du CEP. Vous rendez-vous compte donc, de la responsabilité morale du chef de famille qui envoie aujourd'hui son fils garder les moutons ? Que lui répondra-t-il plus tard si celui-ci lui dira : Père, c'est à cause de ton égoïsme que je meurs maintenant de faim..."

*Source : monographie de la SAS d'Oued-Berkèches-SHAT 1H 1227
Article paru dans "ORAN RÉPUBLICAIN"
les 20 & 21 octobre 1959*

1959 - Photo d'un auteur anonyme : qu'il nous contacte au sujet de cette photo.



INSPECTION ACADÉMIQUE DE BONE

INSPECTION PRIMAIRE

DE

SOUK-AHRAS

N° 1834/AI

OBJET :

Souk-Ahras, le 11 Avril 1962

L'Inspecteur Départemental de l'Enseignement Primaire

Monsieur le Directeur

Ecole Mixte d'AIN-SNOB

Objet : évacuation de Saf el Quidane
par l'Armée.

J'ai l'honneur de vous informer que les Instructions à suivre en cas d'évacuation de votre poste par l'Armée sont toujours valables. Les maîtres désirant continuer à exercer après le départ de l'Armée pourront rester, mais chacun d'eux devra adresser immédiatement à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Bône, sous mon couvert une demande libellée dans les formes suivantes :

"L'Armée Française doit évacuer le centre de Saf-El-Ouidane. J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de continuer à exercer mes fonctions après le départ de l'Armée". Il est cependant de mon devoir de vous signaler que les Autorités chargées du maintien de l'ordre ne pourront plus assurer la sécurité de vos personnes et de vos biens. Les Instructeurs désirant être repliés devront se rendre à Sédrata et m'informer par téléphone (1-23) de leur décision. Un autre poste leur sera attribué.

Vous voudrez bien, de toute façon, me faire connaître dans les plus courts délais, votre décision, ainsi que celle de vos collègues.

Pour l'Inspecteur Primaire,
l'Adjoint d'Inspection Primaire,

HISTORIQUE DES AFFAIRES ALGÉRIENNES

UN DES MULTIPLES ASPECTS DE LA MISSION DES CHEFS DE SAS

FONDATION D'UN FOYER SPORTIF

Un beau jour d'octobre 1959, j'ai vu un grand garçon d'aspect sympathique entrer dans mon bureau :

"Sergent moniteur Benabdallah, ceinture d'Or, Nème promotion d'Issoire", s'est-il présenté.

Enfin j'avais mon moniteur... je dois dire que j'avais été favorisé, car j'avais demandé son affectation depuis peu.

C'est grâce à lui, et à un de ses camarades arrivé quelques jours après que nous avons pu enfin nous occuper de la jeunesse du village où ma Section Administrative Spécialisée était installée.

Il y avait là une centaine de jeunes garçons et filles, qui en dehors des heures de classe traînaient la savate dans le village. Une centaine de petits presque sauvages à apprivoiser, et pour cela il n'y avait rien. Rien que la bonne volonté du personnel de la SAS, et les deux moniteurs. Deux moniteurs gonflés à bloc, comme peuvent l'être des prêtres tout récemment ordonnés. Des gars très bien, comme en formait Issoire à cette époque...

Nous les avons d'abord recensés ces jeunes, puis nous les avons attirés à la SAS, un jeudi, avec des ballons empruntés aux militaires, et un bon goûter prélevé sur les secours aux agriculteurs sinistrés.

Le jeudi suivant, nous n'avions rien dit, attendant les réactions, mais les enfants sont revenus, plus nombreux que la fois précédente. A ce moment là nous avons envisagé les choses sérieusement.

Nous avons invité le Maire, le Curé, le Directeur de l'école et le Docteur, à une séance de travail. Et nous avons décidé la création d'un foyer sportif, au sein d'un foyer rural en sommeil et d'une association sportive à demi morte.

Les moniteurs iraient à l'école faire les leçons d'éducation physique.

Les chômeurs de la commune viendraient travailler à l'aménagement d'un stade à la SAS. Le stade une fois terminé (car je tiens à souligner qu'il a été terminé) groupait un basket, un wolley, les aires de lancement de poids et les sautoirs en hauteur et en longueur. Il y avait déjà un terrain de foot.

Le foyer rural mettait à la disposition des jeunes radios, disques, ping-pong, et bibliothèque.

L'instituteur ouvrait un cours pour les jeunes adultes illétrés.

L'assistance soliale de la SAS prenait contact avec les parents, recensait les jeunes filles oisives, et préparait la création d'une section féminine au sein du foyer sportif.

Le docteur faisait passer les visites médicales, soignait les déficients, en envoyant même plusieurs en sanatorium en Métropole.

Le Curé nous donnait une partie "des encouragements à la paresse" que distribuait sans discernement le Secours Catholique.

• Bilan du premier semestre d'activité de ce foyer sportif.

Il y a eu réduction du chômage jusqu'à l'achèvement du stade.

Quarante fillettes et jeunes filles inscrites, 110 garçons et jeunes gens inscrits.

Plusieurs équipes actives de foot, basket et volley, quelques jeunes garçons très bien classés dans les épreuves du championnat d'athlétisme d'Oranie.

Une équipe féminine musulmane junior de basket ball dont les membres arrivaient à pratiquer un jeu correct et public. Ca a été dur mais les pères ont compris où était leur intérêt : Coran en mains nous leur avons fait comprendre que les femmes sont des êtres humains et non plus des animaux.

Par la suite nous sommes allés à la plage, nous avons envoyé des jeunes en colonie de vacances en Métropole et certains dans des familles, et tous sont revenus enchantés disant : "c'est bon, c'est beau la France, NOTRE PAYS !..."

Et les moniteurs leur faisaient chanter : "Ma Normandie", "A la claire fontaine," et d'autres chansons apprises à Issoire.

Et les moniteurs leur lisaient des chapitres de leur manuel, donnés à Issoire, qui contenaient des directives pour éduquer, instruire et distraire les jeunes.

"Nous sommes Français..." - "Algérie province Française..." etc... ■

Lt. François LE MERRE
O.R.S.A.

Volontaire pour les Affaires Algériennes
Ingénieur Agricole 3ème degré d'Arabe
Ancien élève de l'Institut des
Hautes Études Marocaine de Rabat ▶



AVIS DE RECHERCHE

Jean LE MERRE
"Senille"
86510 CHAUNAY
Tél : 05 49 59 12 97

RECHERCHE
TOUTES PERSONNES
ayant connu ou
entendu parler de
son frère FRANÇOIS,
Lieutenant S.A.S.
de Dehemcha
(Périgotville,
Kerrata, Sétif)
PORTÉ DISPARU
le 24 AVRIL 1962.
il aurait été vu
le 30 AVRIL 1962
au café Carbonnel
de Sétif.



Lt. François LE MERRE
 S.A.S. de Dehemcha
 porté disparu le 24 avril 1962



Bibliographie

On a pu craindre que le FLN et ses complices aient "gagné, au dépens des Harkis, la bataille de la mémoire". (Extrait du Livre Blanc de l'A.S.A.F. Association de Soutien de l'Armée Française).

Depuis le 25 septembre 2001 la cause est en appel devant l'opinion, convaincue que la France, en quittant le sol algérien, n'a pas su sauver ses enfants.

Ces livres très récents ont leur place dans la bataille de la mémoire.

• Mohand Le Harkis

Roman de Hadjila Kemoum
 Editions Anne Carrière

Février 2003 16 €
 Hadjila Kemoum fait s'affronter, dans un roman autobiographique à clefs, le Ministre signataire des Accords d'Évian - Philippe Janard - retiré dans son manoir près de Lyon et le héros, victime de l'histoire, Mohand.

Le récit nerveux comme un scénario bien monté, progresse par citations de documents officiels, comme la note du 24 août 1962 au Commandant de la base de Mers el Kébir, publiée notamment par Jean Monneret ("la phase finale..." p 348). Mohand lit devant nous, à haute voix, ce livre (p. 125) / "Une question se posera devant l'histoire : le massacre des supplétifs pouvait il être évité ?"

Sans dévoiler le dénouement du drame nous indiquons à nos lecteurs qu'ils retrouveront aussi dans ce roman de Madame Kemoum le récit du destin de Dillem Areski (Bulletin n°17 mars 2002).

• Les oubliés de la guerre d'Algérie

de Raphaël Delpart
 Editions Michel Lafon

Janvier 2003 20 €
 Raphaël Delpart rouvre le dossier des disparus et des prisonniers, Harkis, Pieds-Noirs ou soldats du contingents. Son livre présente des informations inédites ou difficiles à rassembler.

• La phase finale de la guerre d'Algérie

de Jean Moneret - Dr. en Histoire
 Éditions de l'Harmattan

Après avoir retracé l'histoire des pro-

tagonistes de la guerre d'Algérie, Jean Monneret s'est attaché à éclairer les deux dernières années du conflit, en mettant en relief divers épisodes demeurés obscurs voire sciemment occultés.

Des révélations sont faites sur le rôle des barbouzes, ainsi que sur les crises internes de l'O.A.S. et du F.L.N. L'action des forces de l'ordre est analysée à travers deux événements dramatiques: la fusillade de la rue d'Isly, le 26 mars et les massacres d'Oran le 5 juillet 1962. Le problème des Harkis est présenté sous un jour nouveau, grâce à des documents et à un témoignage inédits. La douloureuse question des enlèvements d'Européens est traitée en profondeur.

Cet ouvrage fait suite à une thèse en Sorbonne, fruit d'un énorme travail commencé, il y a une vingtaine d'années par le recueil de plusieurs dizaines de témoignages et la consultation d'une centaine de dossiers d'archives militaires et diplomatiques dont trente avec dérogation.

• Algérie : Mémoire Déracinée

de René Mayer, "Pied-Noir", Polytechnicien, Ingénieur Général des Ponts & Chaussées.

Éditions de l'Harmattan

Il conte l'histoire d'une famille de colons allemands installés vers 1850 à Penthièvre (Bône).

• Des Harkis Berbères de l'Aurès au Nord de la France

de Nordine Boulhais

Éditions Presse Universitaires du Septentrion 27,95 €
 L'auteur s'appuie sur des entretiens

(suite de la page 17)

et des archives inédits, sur une solide bibliographie et sur une documentation photographique. Après un bref rappel historique et ethnologique sur l'Aurès, l'étude se consacre à la guerre d'indépendance algérienne dans le massif berbère. Après avoir réalisé une synthèse de l'insurrection et de sa préparation par Ben Boulaïd, l'ouvrage met l'accent sur la mise en place originale des premières formations supplétives. Il explique ensuite les motifs d'engagement et rappelle les catégories de supplétifs. Il réalise un historique des harkas et des SAS aurasiennes. Il s'attache également à relater les faits du conflit, son évolution dans les deux camps et ses conséquences pour les civils. Il évoque le sort des harkis au cessez le feu et le rapatriement de la majorité de ceux de l'Aurès. Enfin, une enquête démographique et sociologique permet de cerner les caractéristiques de cette communauté berbère ainsi que la gestion de son héritage culturel.

- **Algérie : Lettres à Yamina et Augustin**

de *Daniel Courtois*

Éditions Sol' Air

Daniel Courtois, Officier de Parachutiste Appelé. Il a choisi la forme de lettres à deux jeunes gens, un Français, Chrétien et une Algérienne, Musulmane pour transmettre d'une façon simple et honnête son expérience de la guerre d'Algérie (Bulletin N°16 d'octobre 2001).

- **Le Livre Blanc de l'Armée Française en Algérie**

Éditions Contresens

Ouvrage collectif. Documents d'époque et témoignages inédits. Pour qu'il ne soit pas dit que la désinformation a eu le dernier mot.

- **"Harkis, nos Frères"**

de *Bernard Amet*

Éditions Osmondes

44, rue Eugène Carrière

75018 PARIS..... 19 €

Voilà un livre qui explique simplement tout le drame vécue par les officiers

dont les Harkis ont été assassinés après l'abandon par notre pays. Nous avons publié un article de Bernard Amet, Lieutenant, Chef de la Harka de Boualam (Saïda-Geryville)

- **Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui**

"Une page d'histoire déchirée"

de *Jeannine Vergès-Leroux*

Éditions Fayard.

Les critiques formulées à l'égard de cet excellent ouvrage par des milieux opposés sont un gage d'objectivité.

- **Vive la France : L'Odyssée des Harkis du commando Kokja**

de *Jean Maurice Garceau*

Éditions Godefroy de Bouillon

42 rue de la Croix Nivert - 75015 Paris

Parution : juillet 2002 16 €

- **Une Aventure Algérienne**

de *Pierre Godeau*

Éditions Flammarion

Novembre 2001

Ce livre a obtenu le Prix Littre des Ecrivains Médecins et la mention "livre algérieniste 2002".

DERNIÈRE NOUVELLE

Diffamation

Le 12 décembre 2001 la 17^{ème} Chambre Correctionnelle de Paris condamnait le directeur de "Jeune Afrique" *Bechir Ben Yamed*, ainsi que le journaliste *Marcel Péju* à 15000 frs d'amende chacun et à publication du jugement dans leur journal ainsi que dans deux publications choisies par le plaignant, à concurrence de 15000 frs par publication.

L'ASAF obtenait un franc de dommage-intérêts et le paiement des frais de procédure.

L'ASAF (Association de soutien à l'Armée Française) avait porté plainte pour diffamation en raison de l'article "hommage aux collabos" écrit par le sieur Péju, à l'occasion de la journée d'hommage aux harkis du 25 septembre 2001.

Les harkis y étaient comparés aux Waffen SS et accusés globalement de crimes.

Ben Yamed et *Péju* firent appel, comptant sur l'amnistie de l'élection présidentielle.

L'amnistie ne s'appliquant pas aux injures à l'égard des personnes mandatées par l'Etat dans l'exercice de leurs fonctions, l'avocat de la défense a prétendu que les harkis n'appartenaient pas à cette catégorie.

Le procureur et l'avocat de la partie civile ont brillamment réfuté cette thèse.

La condamnation de *Péju* et *Ben Yamed* a été confirmée par la 11^{ème} Chambre de la Cour d'Appel de Paris le 5 mars 2003.



☞ TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE B.

Un ancien Moghazni, citoyen français, vivant dans un foyer pour ouvriers, pris à partie par un jeune Algérien qui l'accuse d'être un traître, panique et blesse légèrement son antagoniste d'un coup de couteau.

J'ai accompagné à l'audience notre camarade, que je connais bien et que j'estime.

L'avocate commise d'office pour sa défense déclare : "on n'a pas à savoir ce qu'il a fait pendant la guerre" (d'Algérie).

Sous-entendu : Harki = salaud !

Heureusement le jugement a été équitable : deux ans de prison avec sursis.

Nous avons publié copie d'une lettre de licenciement d'un fils de Harki (Bulletin n°18). Les témoignages suivants illustrent aussi les difficultés de nos camarades restés en Algérie.

☞ LISTE DES HARKIS AFFICHÉE DANS LES MAIRIES ALGÉRIENNES

Un fils de Harki demandeur d'asile signale que la liste des "traîtres" était affichée à la mairie de son village et que lorsqu'un membre de la famille d'un de ces proscrits demandait un service administratif on pointait le nom de son parent Harki sur la liste avant de l'éconduire. Il ajoute que les enfants de Harkis, chaque fois qu'ils le pouvaient, arrachaient ces listes ...

☞ MENACE DE FILS DE HARKI EN ALGÉRIE

Un camarade nous signale que son fils, qui occupe un emploi de cadre dans un service administratif vient d'être averti qu'il perdra son poste si son père opte pour la nationalité française !

Motif fréquemment invoqué par des enfants de Harkis demandeurs d'asile en France.

☞ "TU ES BON EN FRANÇAIS, CELA N'EST PAS ÉTONNANT : TON PÈRE ÉTAIT HARKI !"

C'est ainsi que l'instituteur félicitait ce fils de Harki, demandeur d'asile. Il est vrai que ses

notes en arabe n'étaient pas très bonnes ! Freud expliquerait cela !

Il faut dire que ce garçon a choisi l'exil en France pour que ses deux enfants ne soient pas traités à leur tour de "petit-fils de traître" !

☞ VIVE LA LÉGION (suite)



Extrait du livre "Légionnaire" de M. Simon Murray, Éditions "Pocket", PARIS (1961)

Avec l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur nous reproduisons un passage de ce livre autobiographique.

"Une section de SAS a travaillé avec nous pendant une journée. Une unité remarquable formée de soldats arabes sous l'uniforme français. Il fallait voir avec quel sérieux ils fouillaient les buissons et retournaient le moindre centimètre carré de terrain. Ce sont d'excellents soldats. Que Dieu ait pitié d'eux si jamais la France abandonne l'Algérie et qu'ils décident de rester! Ils devront sans doute aller vivre en France, où les attendent les boulots les plus ingrats. Je ne les envie pas, car les Français ne sont guère réputés pour leur gratitude !"

Sans commentaire !

☞ RÉCIT : ATTAQUE DE LA SAS DE BOUFARIK (ALGER-BLIDA)

En mars 1962, tout le personnel de la S.A.S. assiste à un match de foot-ball !

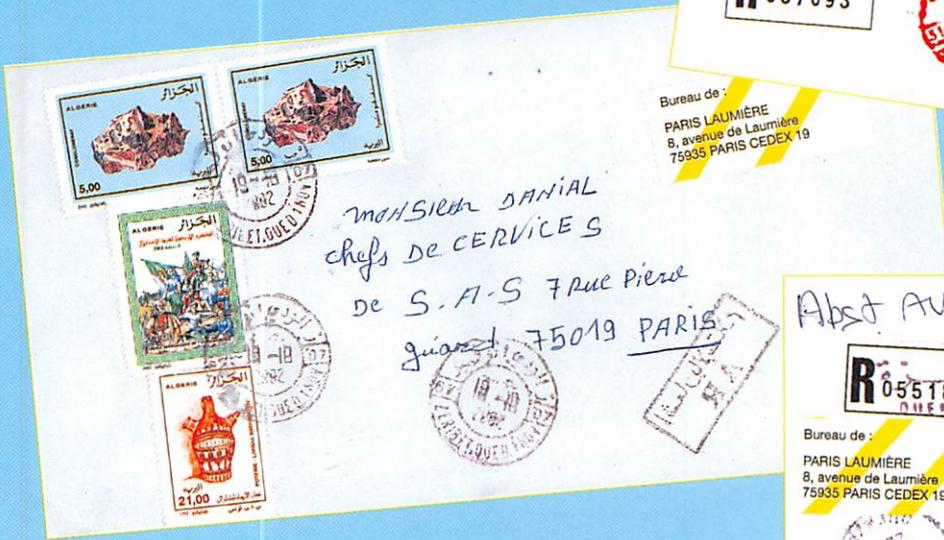
Un employé de l'A.M.G. (Assistance Médicale Gratuite), menacé par le F.L.N. leur remet la clé de la S.A.S.

Des membres du F.L.N. pénètrent dans les locaux et rencontrent l'Attachée féminine qui refuse d'appeler ses collègues. Elle est blessée à la jambe.

Les F.L.N. tirent alors à travers la porte et tuent un Moghazni-Chauffeur et se sauvent, les militaires du poste voisin étant accourus.

Le récit de cette affaire m'a été fait par le S-Lt de B. qui était resté dans sa chambre, le foot ne l'intéressant pas...

Il paraît que le "fell" qui avait tiré regrettait son geste...



Nous recevons de nombreuses lettres de nos camarades restés en Algérie. Nous y répondons et tâchons de les aider dans leurs démarches.